



Council of the  
European Union

EN

8966/15

(OR. en)

PRESSE 34  
PR CO 26

## OUTCOME OF THE COUNCIL MEETING

3389th Council meeting

### Foreign Affairs

Brussels, 18 May 2015

President **Federica Mogherini**  
High Representative for Foreign Affairs and Security  
Policy

# P R E S S

---

Rue de la Loi 175 B – 1048 BRUSSELS Tel.: +32 (0)2 281 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026  
[press.office@consilium.europa.eu](mailto:press.office@consilium.europa.eu) <http://www.consilium.europa.eu/press>

8966/15

1  
EN

**CONTENTS**<sup>1</sup>**ITEMS DEBATED**

MEETING OF DEFENCE MINISTERS .....	3
State of play of military CSDP operations.....	3
JOINT MEETING OF FOREIGN AND DEFENCE MINISTERS .....	3
Security challenges in the EU's neighbourhood.....	3
Preparation for the June European Council .....	3
Strategic review.....	3
Follow-up to the European Council of 23 April .....	3
MEETING OF FOREIGN MINISTERS .....	4
Middle East peace process .....	4

**OTHER ITEMS APPROVED***FOREIGN AFFAIRS*

– Burundi.....	5
– Relations with Uzbekistan.....	7
– Relations with the Gulf Cooperation Council.....	7

<sup>1</sup>

- Where declarations, conclusions or resolutions have been formally adopted by the Council, this is indicated in the heading for the item concerned and the text is placed between quotation marks.
- Documents for which references are given in the text are available on the Council's Internet site (<http://www.consilium.europa.eu>).
- Acts adopted with statements for the Council minutes which may be released to the public are indicated by an asterisk; these statements are available on the Council's Internet site or may be obtained from the Press Office.

## **ITEMS DEBATED**

### **MEETING OF DEFENCE MINISTERS**

#### **State of play of military CSDP operations**

The Council took stock of the state of play concerning military CSDP operations, in the presence of NATO Secretary General Jens Stoltenberg.

### **JOINT MEETING OF FOREIGN AND DEFENCE MINISTERS**

#### **Security challenges in the EU's neighbourhood**

Over lunch, EU defence and foreign ministers exchanged views on the security situation in the EU's broader neighbourhood with NATO Secretary General Jens Stoltenberg.

#### **Preparation for the June European Council**

The Council discussed the preparations for the European Council in June 2015, which will feature an item on the Common Security and Defence Policy on its agenda.

It also adopted conclusions on the Common Security and Defence Policy, as set out [here](#).

#### **Strategic review**

The Council debated ongoing work reviewing changes in the EU's strategic environment, including the preparation of a report by the High Representative to the European Council on 25/26 June.

#### **Follow-up to the European Council of 23 April**

The Council took stock the follow-up to the European Council of 23 April, which focused on migration issues. It approved a crisis management concept for a possible EU military operation and established an EU naval operation to disrupt the business model of human smugglers in the Southern Central Mediterranean. For more details, see [press release](#).

**MEETING OF FOREIGN MINISTERS**

**Middle East peace process**

The Council exchanged views on the situation in the Middle East and on prospects for the peace process, following the formation of a new Israeli government and ahead of a visit of the High Representative to the region.

**OTHER ITEMS APPROVED****FOREIGN AFFAIRS****Burundi**

The Council adopted the following conclusions on Burundi:

1. L'UE condamne la tentative de coup d'Etat au Burundi ainsi que tout acte de violence et de détournement de l'ordre constitutionnel, quels qu'en soient les auteurs, et rappelle l'impératif exprimé par l'Union Africaine à l'ensemble des acteurs burundais de régler leurs différends par des moyens pacifiques.
2. L'Union européenne (UE) exprime sa profonde préoccupation face à la situation au Burundi, caractérisée, au lendemain de cette tentative, par une grande fragilité et par le risque d'exacerbation des divisions au sein de la société burundaise.

Elle appelle toutes les parties, le gouvernement, les services de sécurité, tous les groupes politiques y compris leurs mouvements de jeunes, à s'abstenir de toute action qui pourrait exacerber la tension au Burundi à tenir compte de l'intérêt supérieur du pays et à chercher des solutions respectueuses des accords d'Arusha, socle sur lequel la paix et la démocratie se sont construites. L'UE sollicite particulièrement les forces armées et de sécurité du Burundi de faire preuve de retenue, de maintenir leur neutralité et d'assurer la protection de la population civile. Elle appelle aussi à ce que les procédures judiciaires engagées contre les auteurs présumés du coup d'Etat respectent les droits de la défense et les règles de l'Etat de droit.

3. Il est aujourd'hui essentiel qu'autorités, forces politiques et société civile s'engagent dans un dialogue politique inclusif et transparent. Ce dialogue doit mener à un processus politique respectueux des termes constitutionnels et de ses institutions, ainsi que des principes fondamentaux de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation de 2000, de sorte à s'assurer de façon consensuelle de la poursuite du processus électoral. L'UE appelle à la nécessité d'une nouvelle vérification --au cours du dialogue politique inclusif-- des conditions nécessaires pour que le processus électoral soit crédible, transparent et non violent. Elle appelle au respect des libertés fondamentales et à garantir plus particulièrement la liberté d'opinion, d'expression et de la presse ainsi que de manifestation pacifique.

4. A cet égard, elle partage et soutient la conclusion du Sommet de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) selon laquelle les conditions propices pour l'organisation des élections ne sont pas réunies et qu'un report est indispensable, dans les limites constitutionnelles. L'UE rappelle que son appui au processus électoral et la présence effective de sa Mission d'Observation Electorale sont étroitement liés à ces conditions. La majorité tout comme l'opposition doivent assumer leurs responsabilités pour assurer un contexte propice à la tenue d'élections. Dans ce contexte, l'UE souligne l'importance de la Feuille de Route conclue entre le Gouvernement et tous les acteurs politiques en mars 2013 concernant la préparation des élections démocratiques et libres au Burundi.
5. L'UE exprime tout son soutien aux efforts des Nations Unies (NU), et notamment de l'Envoyé spécial du Secrétaire Général pour la région des Grands Lacs, Saïd Djinnit, à l'action de l'Union Africaine (UA) menée par l'ancien Premier Ministre Edem Kodjo, et aux initiatives de la Communauté d'Afrique de l'Est, en vue de faciliter le dialogue entre les parties et s'assurer du retour de la stabilité. Elle suivra avec intérêt les délibérations du prochain Sommet de la CAE.

L'UE est prête à contribuer à ces efforts et demande à toutes les parties prenantes au Burundi de s'engager sincèrement dans ce dialogue, au niveau approprié et dans un esprit de compromis et de réconciliation. L'UE félicite tout particulièrement l'UA pour sa décision de déployer, le plus rapidement possible, des observateurs des droits de l'homme au Burundi, afin de rendre compte des violations et d'entreprendre des actions de résolution des conflits au niveau local.

6. L'UE exprime également son inquiétude par rapport aux déplacements massifs de population entraînés par ces tensions politiques et son inquiétude à l'égard de la détérioration de la situation humanitaire, surtout en ce qui concerne les groupes vulnérables, notamment les femmes et les enfants. Elle y voit un risque majeur pour une région déjà fragilisée. Elle affirme son soutien aux efforts des acteurs humanitaires dans la région ainsi qu'aux pays voisins dans leur effort d'accueil des réfugiés fuyant l'insécurité et la violence.
7. L'UE rappelle que son partenariat avec le Burundi est régi par l'Accord de Cotonou. Il est important que chacune des parties respecte les termes de l'Accord et assure l'exécution des obligations découlant de l'Accord, notamment en matière de respect de Droits de l'Homme. Les dispositions de l'Accord ont permis, depuis plusieurs mois, d'entretenir un dialogue politique renforcé avec les autorités burundaises. En fonction des développements à venir, l'UE est prête à considérer l'adoption des mesures éventuelles, y compris dans le domaine de la coopération. Elle exprime sa détermination à prendre, le cas échéant, et avec le soutien du Conseil de sécurité des NU, toutes les mesures nécessaires à l'encontre des acteurs burundais dont l'action conduirait à la perpétuation de la violence et entraverait la recherche d'une solution politique. Elle souligne qu'il ne peut y avoir d'impunité pour les personnes responsables de violations graves des droits de l'Homme, qui doivent en être tenues pénalement responsables."

### **Relations with Uzbekistan**

The Council adopted the EU position for the twelfth meeting of the EU-Uzbekistan Cooperation Council in Brussels on 18 May 2015.

### **Relations with the Gulf Cooperation Council**

The Council adopted the draft agenda for the EU-Gulf Cooperation Council Joint Council and ministerial meeting, to be held on 24 May 2015 in Doha.

---